

Concours de plaidoirie : Noélyn Cairo porte la détresse des femmes du Kivu

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

20 mars 2024



Elle est lycéenne. Elle est Guadeloupéenne. Elle présente impeccablement dans son tailleur pantalon bleu. Elle sait déjà tenir un discours chargé d'émotion, utiliser des exemples concrets pour susciter l'empathie du public envers les victimes en mentionnant des violences perpétrées sur des enfants de 4 ans ainsi que des femmes âgées de 80 ans.

« 70 viols par jour, soit 2 000 par mois sont recensés par les équipes de Médecins sans frontières seulement sur les camps de réfugiés de Goma » assène Noélyn Cairo dans les premières lignes de son discours. Elle a remporté le 2e prix du concours de plaidoiries des lycéens sur les droits de l'homme dont la 27^e édition organisée par le Mémorial de Caen s'est

conclue à Caen en Normandie le 15 mars. Noélyn Cairo a également remporté le 1^{er} prix du jury lycéen.

Son plaidoyer « Les femmes dans l'enfer du Kivu », à la fois poignant et informatif, souligne les atrocités commises contre les femmes de l'Est de ce pays d'Afrique, soit les régions du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri en République démocratique du Congo, telles que les viols, les meurtres, l'esclavage, et la privation de dignité. La lycéenne a su mettre en évidence la violation flagrante de l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Une sacrée graine de talent que cette élève de Pointe-Noire saluée par le député de la 4^e circonscription. « Son talent a fait briller la Guadeloupe. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans la suite de son parcours ! » a réagi Elie Califer. Noélyn Cairo a remporté un séjour de 2 journées dans une capitale européenne et une e-card culture d'une valeur de 250 €. Le 1^{er} prix a été remporté par une lycéenne scolarisée à l'île de La Réunion, Camille Cozette, pour sa plaidoirie « Les enfants volés d'Ukraine ».

Le concours de plaidoirie sur les droits de l'homme est une expérience éducative marquante qui encourage les lycéens à s'engager civiquement, renforcer leur conscience sociale et leur capacité à défendre des valeurs humanistes.

La lycéenne de Pointe-Noire au concours de plaidoirie sur les droits de l'homme organisé par le Mémorial de Caen.